

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل
واللوجستيك

UCCO/68/13

Rabat, le 08 NOV 2013

Communiqué

Sécurité de la Navigation Maritime dans le Détroit de Gibraltar

Le Centre de Surveillance du Trafic Maritime de Tanger (CSTM Tanger) et son homologue Espagnol, le Centre de Coordination du Trafic Maritime de Tarifa (CCS Tarifa), organisent le 12 novembre 2013 un exercice conjoint de simulation d'une situation de prise en charge, par le CSTM, des Services de Trafic Maritime (STM) dans l'ensemble du détroit de Gibraltar, et ce suite à une opération de maintenance simulée par le VTS de Tarifa rendant ce dernier dans l'incapacité d'assurer ses missions STM.

Cet exercice, grande nature, qui durera deux heures (de 09h00 à 11h00 TU) rentre dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de coopération (portant sur l'échange d'information et les procédures de travail communes), signé entre les deux Centres en date du 27 avril 2011.

Il consiste en la gestion par le CSTM de Tanger de l'ensemble du trafic maritime dans le Détroit de Gibraltar, une des zones les plus fréquentées au Monde en termes de flux maritime (plus de 109 000 navires marchands par an, ajouter à cela les navires de pêche et de plaisance) et avec une présence de grands ports tel que les ports de Tanger Med et d'Algéciras.

Parmi les objectifs de cet exercice, est de tester et évaluer les capacités et performances techniques et humaines respectives des deux Centres, afin de pouvoir assurer la continuité des services STM dans le détroit de Gibraltar, et ce même en cas de non disponibilité de l'une des deux stations VTS.

Le CSTM de Tanger et le CCS Tarifa, opèrent conformément aux dispositions de la Résolution MSC.300 (87) de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), Organisation Onusienne chargée de la Sécurité de la Navigation Maritime, et assurent par conséquent, pour des fins de sécurité et de sûreté, l'identification du trafic maritime dans le détroit de Gibraltar, la diffusion de bulletins de sécurité et d'information aux usagers de la zone. Ils veillent au respect par les navires des règles de circulation en vue de prévenir les accidents maritimes et participent à la coordination des opérations de recherches et de sauvetage dans le détroit de Gibraltar.

En termes de données statistiques et durant les 3 premiers trimestres de l'année 2013, le CSTM Tanger a :

- réceptionné et traité environ 30000 Comptes rendus obligatoires « Gibrep » d'identification de navires transitant par le détroit de Gibraltar.
- participé à la coordination de 128 opérations de Recherche et de sauvetage maritime, ayant abouties au sauvetage de 2340 candidats à l'immigration clandestine.
- notifié 12 infractions aux règles de circulation maritimes commises par les navires dans le détroit de Gibraltar.
- diffusé une centaine de bulletins de renseignements sur les conditions météorologiques et les conditions de navigation dans le détroit de Gibraltar.

Le CSTM de Tanger se compose de 3 stations. La principale est située au Km 15 Km de l'Est de Sghir-Tanger. Il relève de la Direction de la Marine Marchande du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et assure une continuité de travail en H24 7j/7.

